



Objet : Restrictions d'utilisation AD Saint Pierre LFVP cause travaux de réfection des enrobés de l'aire de mouvement

En vigueur : Du 22 juin au 08 novembre 2017

PREAMBULE :

Dans le cadre de la mise aux normes des travaux d'entretien de la plateforme, la réfection des enrobés de la piste est nécessaire.

DESCRIPTION :

Le créneau de réalisation de l'opération globale est prévu pour une durée de 20 semaines s'étendant du 22 juin 2017 au 08 novembre 2017.

Les travaux auront lieu de jour sur la partie en travaux. La mise en œuvre des feux encastrés pourra se faire de nuit.

Ces travaux nécessiteront une exploitation de la piste avec des seuils décalés afin de garantir des distances de sécurité adéquates.

Les périodes concernées et les distances de piste disponibles sont définies dans le document.

Seront mis en place, un balisage provisoire par marques de couleur blanche et un système lumineux de marquage de seuil hors sol de couleur verte pour les seuils et rouge pour les extrémités.

Les travaux se dérouleront du lundi au dimanche selon le calendrier suivant :

PHASES	Dates prévisionnelles	Objet des travaux
Préparation Phase 5A	22 au 25 juin 2017	Mise en place du balisage diurne et du balisage lumineux pour la phase 5A.
Phase 5A	26 juin au 23 juillet 2017	Travaux de création d'une aire de retournement au seuil RWY 08.
Transition vers Phase 5B	24 juillet au 30 juillet 2017	Mise en place du balisage diurne et du balisage lumineux pour phase 5B.
Phase 5B	31 juillet au 14 août 2017	Réfection des enrobés piste partie Ouest
Transition vers Phase 6A	15 août au 16 août 2017	Phase de transition courte. Mise en place du balisage lumineux et diurne pour la phase 6A.
Phase 6A	17 août au 10 septembre 2017	Travaux de création d'une aire de retournement au seuil RWY 26
Transition vers Phase 6B	11 septembre au 17 septembre 2017	Mise en place du balisage diurne et lumineux pour phase 6B.
Phase 6B	18 septembre au 29 octobre 2017	Réfection des enrobés piste partie Est
Transition vers Phase 7	30 octobre au 05 novembre 2017	Mise en place du balisage diurne et lumineux définitif de la piste refaite.
Phase 7	06 au 08 novembre	AD en configuration finale travaux terminé, cette info sera reprise dans l'AIP au cycle 12 en vigueur le 9 NOV 2017

DESCRIPTION PAR PHASE DE L'IMPACT DES TRAVAUX SUR L'EXPLOITATION :

DISPOSITIONS GENERALES :

- Aéroport réservé aux avions commerciaux et privés basés à l'exception des vols SAR et MEDEVAC canadiens pendant toute la durée des travaux
- Balisage diurne de couleur blanche des seuils temporaires et des points cibles temporaires mis en place en fonction des phases et maintenus pendant toute la période de travaux.
- Lors des périodes d'exploitation avec seuil temporaire, un balisage lumineux provisoire est mis en place ainsi qu'une occultation du balisage lumineux lié aux zones fermées.
- Les portions de piste inutilisées seront marquées en l'absence de chantier d'une ou plusieurs croix de Saint André.
- Les dates et horaires de travaux sont donnés à titre indicatif et seront confirmés par NOTAM.

PREPARATION DE LA PHASE 5A : du 22 juin au 25 juin 2017

Travaux de jour :

- Effacement du balisage diurne actuel pour préparation de la phase 5A
- Installation du balisage nocturne pour la phase 5A
- Mise en place d'une croix de Saint André
- Préparation du balisage diurne pour la phase 5A

Les dates et horaires de début et fin de la phase de transition sont donnés à titre indicatif et seront confirmés par NOTAM.

PHASE 5A : du 26 Juin au 23 Juillet 2017 : voir ANNEXE 1

Travaux de jour:

- PAPI 08 éteint ;
- Feux latéraux de piste masqués sur 300 mètres ;
- Feux axiaux de piste éteints ;
- Seuil décalé temporaire de 300 mètres en aval du seuil 08 balisé par 10 feux verts hors sol 5+5 ;
- Balisage lumineux temporaire d'extrémité piste 26 par 10 feux rouges hors sol 5+5 ;
- Les entreprises devront évacuer la zone de travaux pour permettre les procédures ILS avec PPR de 30 minutes.
- Distances déclarées suivantes :

RWY	TORA	TODA	ASDA	LDA
DTHR RWY 08W	1500	1700	1500	1500
RWY 26	1500	1700	1500	1500

Les dates et horaires de début et fin des travaux de la phase 5A sont donnés à titre indicatif et seront confirmés par NOTAM.

- **Restrictions d'utilisation :**
- Seuls les avions basés sont autorisés (commerciaux et privés) à l'exception des vols SAR et MEDEVAC.

Exploitation en piste 08W :

- **Vols VFR**
 - Restreints aux aéronefs basés.
- **Vols IFR**

Liste des procédures d'approche disponibles :

 - NDB W RWY08 ;
 - POGO Départ Saint Pierre vers Miquelon et Miquelon vers Saint Pierre.
- **Circulation au sol : A l'arrivée et au départ :**
 - Les aéronefs devront respecter les distances déclarées pour le freinage ;
 - Les aéronefs devront utiliser le TWY E ou le TWY W ;
 - Les aéronefs se positionneront au DTDR 08W avant d'effectuer la mise en puissance.

Les pilotes sont responsables de vérifier la compatibilité des performances du jour de leur aéronef avec celles des distances déclarées.

Exploitation en piste 26 :

- **Vols VFR :**
 - Aérodrome réservé aux aéronefs basés.
- **Vols IFR**
 - Aérodrome réservé aux aéronefs et compagnie basés

Liste des procédures d'approche disponibles :

 - RNAV (GNSS) X RWY26 ;
 - NDB RWY26 ;
 - ILS Z ou LOC Z RWY 26 ;
 - ILS Y ou LOC Y RWY 26 ;
 - POGO Départ Saint Pierre vers Miquelon et Miquelon vers Saint Pierre.
- **Circulation au sol : A l'arrivée et au départ :**
 - Les aéronefs devront respecter les distances déclarées pour le freinage ;
 - Les aéronefs devront utiliser le TWY E ou le TWY W ;
 - Les aéronefs se positionneront au seuil RWY 26 avant d'effectuer la mise en puissance.

Les pilotes sont responsables de vérifier la compatibilité des performances du jour de leur aéronef avec celles des distances déclarées.

TRANSITION VERS PHASE 5B : du 24 Juillet 2017 au 30 Juillet 2017

Travaux de jour:

- Effacement du balisage diurne de la phase 5A
- Installation du balisage nocturne pour la phase 5B
- Masque des feux latéraux de la phase 5B
- Préparation du balisage diurne pour la phase 5B

Les dates et horaires de de début et fin de la phase de transition sont donnés à titre indicatif et seront confirmés par NOTAM.

PHASE 5B : du 31 Juillet 2017 au 14 Août 2017 : voir ANNEXE 2**Travaux de jour et/ou de nuit :**

- TWY W fermé ;
- PAPI 08 et PAPI 26 éteints ;
- ILS RWY 26 désactivé (LOC et GP) ;
- Feux latéraux de piste masqués sur 960 mètres ;
- Feux axiaux de piste éteints ;
- Seuil décalé temporaire 08Z de 960 mètres en aval du seuil de piste 08 balisé par 10 feux verts hors sol 5+5 ;
- Seuil temporaire 26Z à 60 mètres en amont du seuil de piste 26 balisé par 10 feux verts hors sol 5+5 ;
- Balisage lumineux temporaire de l'extrémité temporaire RWY 26 (au THR 08Z) par 10 feux rouges hors sol 5+5 ;
- Balisage lumineux temporaire de l'extrémité temporaire RWY 08 (au THR 26Z) par 10 feux rouges hors sol 5+5 ;
- Mise en place de croix de Saint André quand absence de chantier ;
- Repli des engins de chantier et personnels dans les zones de protection définies avant tout mouvement d'aéronef ;
- Pas de dégagement possible de la zone de chantier pendant les horaires de travaux ;
- Distances déclarées suivantes :

RWY	TORA	TODA	ASDA	LDA
DTHR RWY 08Z	900	1040	900	900
DTHR RWY 26Z	900	900	900	900

Les dates et horaires de début et fin des travaux de la phase 5B sont donnés à titre indicatif et seront confirmés par NOTAM.

- **Portions de l'aire de mouvement fermées et en accès restreint (voir ANNEXE 2) :**
 - TWY W fermé
- **Restrictions d'utilisation :**
 - Seuls les avions basés sont autorisés (commerciaux et privés) à l'exception des vols SAR et MEDEVAC

Exploitation en piste 08Z :

- **Vols VFR**
 - Restreint aux aéronefs basés.
- **Vols IFR**

Liste des procédures d'approche disponibles :

 - RNAV (GNSS) Z RWY08 ;
 - NDB Z RWY08 ;
 - POGO Départ Saint Pierre vers Miquelon.

• **Circulation au sol :****A l'arrivée et au départ :**

- Les aéronefs devront respecter les distances déclarées pour le freinage ;
- Les aéronefs devront utiliser le TWY E ;
- Les aéronefs se positionneront au seuil RWY 08Z avant d'effectuer la mise en puissance.

Les pilotes sont responsables de vérifier la compatibilité des performances du jour de leur aéronef avec celles des distances déclarées.

Exploitation en piste 26Z :

- **Vols VFR :**
 - Aérodrome réservé aux aéronefs basés.
- **Vols IFR**
 - Aérodrome réservé aux aéronefs et compagnie basés

Liste des procédures d'approche disponibles :

 - RNAV (GNSS) Z RWY26 ;
 - NDB Z RWY26 ;
 - POGO Départ Saint Pierre vers Miquelon.
- **Circulation au sol : A l'arrivée et au départ :**
 - Les aéronefs devront respecter les distances déclarées pour le freinage ;
 - Les aéronefs devront utiliser le TWY E ;
 - Les aéronefs se positionneront au seuil RWY 26Z avant d'effectuer la mise en puissance.

Les pilotes sont responsables de vérifier la compatibilité des performances du jour de leur aéronef avec celles des distances déclarées.

TRANSITION VERS PHASE 6A : du 15 Août 2017 au 16 Août 2017

Travaux de jour:

- Effacement du balisage diurne de la phase 5B
- Installation du balisage nocturne pour la phase 6A
- Masque des feux latéraux de la phase 6A
- Mise en place d'une croix de Saint André
- Préparation du balisage diurne pour la phase 6B

A noter la préparation du balisage diurne pour la phase 6A se fera pendant la phase 5B

Les dates et horaires de début et fin de la phase de transition sont donnés à titre indicatif et seront confirmés par NOTAM.

PHASE 6A : du 17 Août 2017 au 10 Septembre 2017 : voir ANNEXE 3

Travaux de jour et/ou de nuit :

- PAPI 26 éteint ;
- ILS 26 désactivé (LOC et GP) ;
- Feux latéraux de piste masqués sur 300 mètres ;
- Feux axiaux de piste éteints ;
- Seuil décalé temporaire 26V de 300 mètres en aval du seuil de piste 26 balisé par 10 feux verts hors sol 5+5 ;
- Balisage lumineux temporaire de l'extrémité temporaire RWY 08 (au DTHR 26V) par 10 feux rouges hors sol 5+5 ;
- Mise en place de croix de Saint André ;
- Repli des engins de chantier et personnels dans les zones de protection définies avant tout mouvement d'aéronef ;
- Dégagement possible de la zone de chantier pendant les horaires de travaux ;
- Distances déclarées suivantes :

RWY	TORA	TODA	ASDA	LDA
RWY08	1500	1700	1500	1500
DTHR RWY 26V	1500	1700	1500	1500

Les dates et horaires de début et fin des travaux de la phase 6A sont donnés à titre indicatif et seront confirmés par NOTAM.

- **Restrictions d'utilisation :**
 - Seuls les avions basés sont autorisés (commerciaux et privés) à l'exception des vols SAR et MEDEVAC

Exploitation en piste 08 :

- **Vols VFR**
 - Restreint aux aéronefs basés.
- **Vols IFR**
Liste des procédures d'approche disponibles :
 - RNAV (GNSS) X RWY08 ;
 - NDB RWY08.
- **Circulation au sol : A l'arrivée et au départ :**
 - Les aéronefs devront respecter les distances déclarées pour le freinage ;
 - Les aéronefs devront utiliser le TWY W ou le TWY E ;
 - Les aéronefs se positionneront au seuil RWY 08 avant d'effectuer la mise en puissance.

Les pilotes sont responsables de vérifier la compatibilité des performances du jour de leur aéronef avec celles des distances déclarées.

Exploitation en piste 26V :

- **Vols VFR :**
 - Aérodrome réservé aux aéronefs basés.
- **Vols IFR :**
 - Aérodrome réservé aux aéronefs et compagnie basés
 - Liste des procédures d'approche disponibles :
 - NDB V RWY26 ;
- **Circulation au sol : A l'arrivée et au départ :**
 - Les aéronefs devront respecter les distances déclarées pour le freinage ;
 - Les aéronefs devront utiliser le TWY W ou le TWY E ;
 - Les aéronefs se positionneront au DTHR 26V avant d'effectuer la mise en puissance.

Les pilotes sont responsables de vérifier la compatibilité des performances du jour de leur aéronef avec celles des distances déclarées.

TRANSITION VERS PHASE 6B : du 11 Septembre 2017 au 17 Septembre 2017

Travaux de jour:

- Effacement du balisage diurne de la phase 6A
- Installation du balisage nocturne pour la phase 6B
- Masque des feux latéraux pour la phase 6B
- Préparation du balisage diurne pour la phase 6B

Les dates et horaires de début et fin de la phase de transition sont donnés à titre indicatif et seront confirmés par NOTAM.

PHASE 6B : du 18 Septembre 2017 au 29 Octobre 2017 : voir ANNEXE 4

Travaux de jour et/ou de nuit :

- TWY E fermé ;
- PAPI 08 et PAPI 26 éteints ;
- ILS RWY 26 désactivé (LOC et GP) ;
- Feux latéraux de piste masqués sur 960 mètres ;
- Feux axiaux de piste éteints ;
- Seuil décalé temporaire 26Y de 960 mètres en aval du seuil de piste 26 balisé par 10 feux verts hors sol 5+5 ;
- Seuil décalé temporaire 08Y de 60 mètres en amont du seuil 08 balisé par 10 feux verts hors sol 5+5 ;
- Balisage lumineux temporaire de l'extrémité temporaire de RWY 08 (DTHR 26Y) par 10 feux rouges hors sol 5+5 ;
- Balisage lumineux temporaire de l'extrémité temporaire de RWY 26 (DTHR 08Y) par 10 feux rouges hors sol 5+5 ;
- Mise en place de croix de Saint André quand absence de chantier;
- Repli des engins de chantier et personnels dans les zones de protection définies avant tout mouvement d'aéronef ;
- Pas de dégagement possible de la zone de chantier pendant les horaires de travaux ;
- Distances déclarées suivantes :

RWY	TORA	TODA	ASDA	LDA
DTHR RWY 08Y	900	900	900	900
DTHR RWY 26Y	900	1040	900	900

Les dates et horaires de début et fin des travaux de la phase 6B sont donnés à titre indicatif et seront confirmés par NOTAM.

- **Portions de l'aire de mouvement fermées et en accès restreint :**
 - TWY E fermé
- **Restrictions d'utilisation :**
 - Seuls les avions basés sont autorisés (commerciaux et privés) à l'exception des vols SAR et MEDEVAC

Exploitation en piste 08Y :

- **Vols VFR**
 - Restreint aux aéronefs basés.
- **Vols IFR**
Liste des procédures d'approche disponibles :
 - RNAV (GNSS) Y RWY08 ;
 - NDB Y RWY08.
- **Circulation au sol : A l'arrivée et au départ :**
 - Les aéronefs devront respecter les distances déclarées pour le freinage ;
 - Les aéronefs devront utiliser le TWY W ;
 - Les aéronefs se positionneront au DTHR 08Y avant d'effectuer la mise en puissance.

Les pilotes sont responsables de vérifier la compatibilité des performances du jour de leur aéronef avec celles des distances déclarées.

Exploitation en piste 26Y :

- **Vols VFR :**
 - Aérodrome réservé aux aéronefs basés.
- **Vols IFR :**
 - Aérodrome réservé aux aéronefs et compagnie basés
 - Liste des procédures d'approche disponibles :
 - RNAV (GNSS) Y RWY26 ;
 - NDB Y RWY26.
- **Circulation au sol : A l'arrivée et au départ :**
 - Les aéronefs devront respecter les distances déclarées pour le freinage ;
 - Les aéronefs devront utiliser le TWY W ;
 - Les aéronefs se positionneront au seuil DTHR 26Y avant d'effectuer la mise en puissance.

Les pilotes sont responsables de vérifier la compatibilité des performances du jour de leur aéronef avec celles des distances déclarées.

TRANSITION VERS PHASE 7 et fin : du 30 Octobre 2017 au 05 Novembre 2017

Travaux de jour:

- Finalisation du marquage diurne pour piste définitive ;
- Remise en état du balisage lumineux pour piste définitive ;
- Effacement du balisage diurne de la phase 6B.

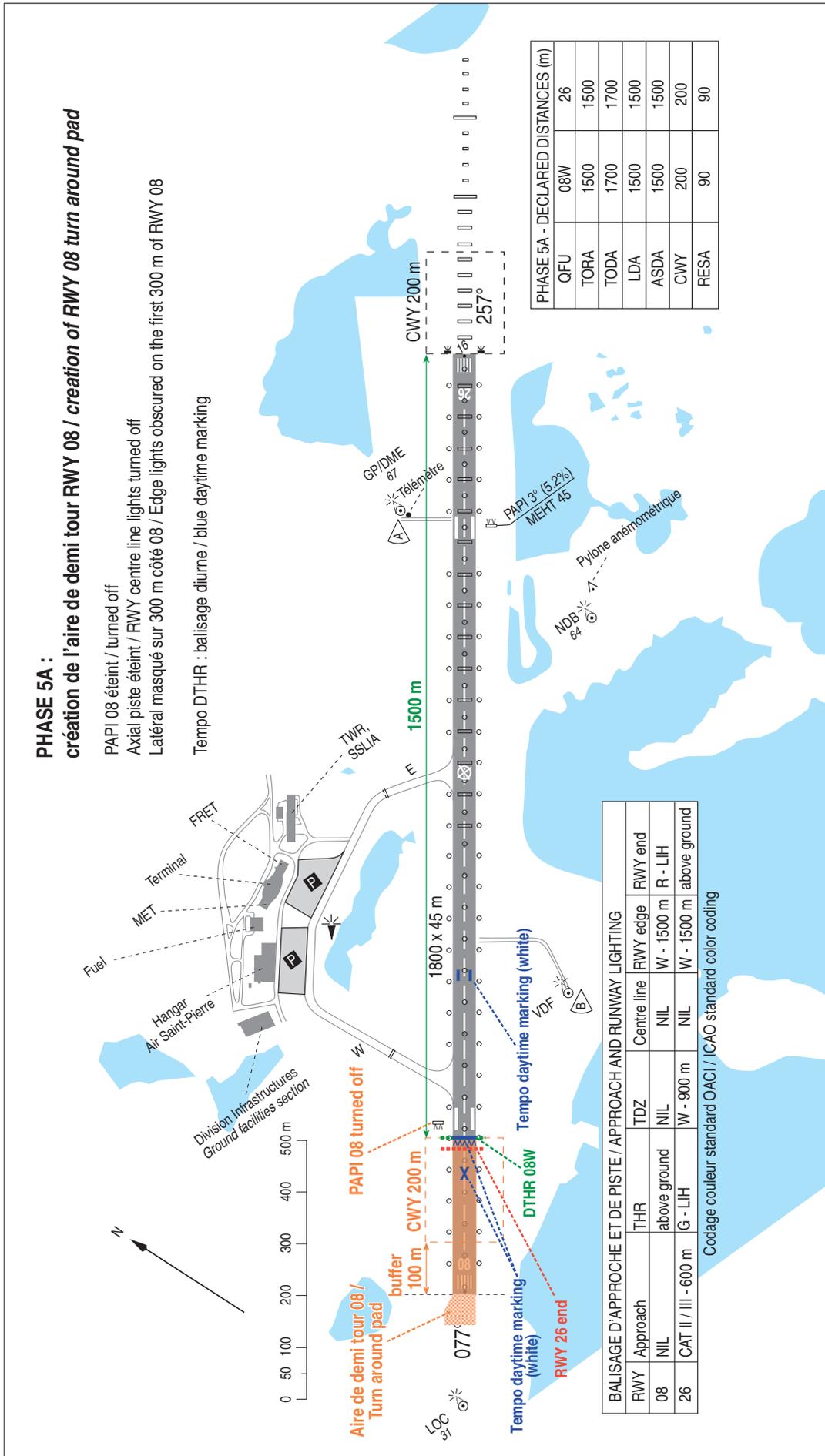
Les dates et horaires de début et fin de la phase de transition sont donnés à titre indicatif et seront confirmés par NOTAM.

PHASE 7 : du 06 au 08 Novembre 2017 : voir ANNEXE 5

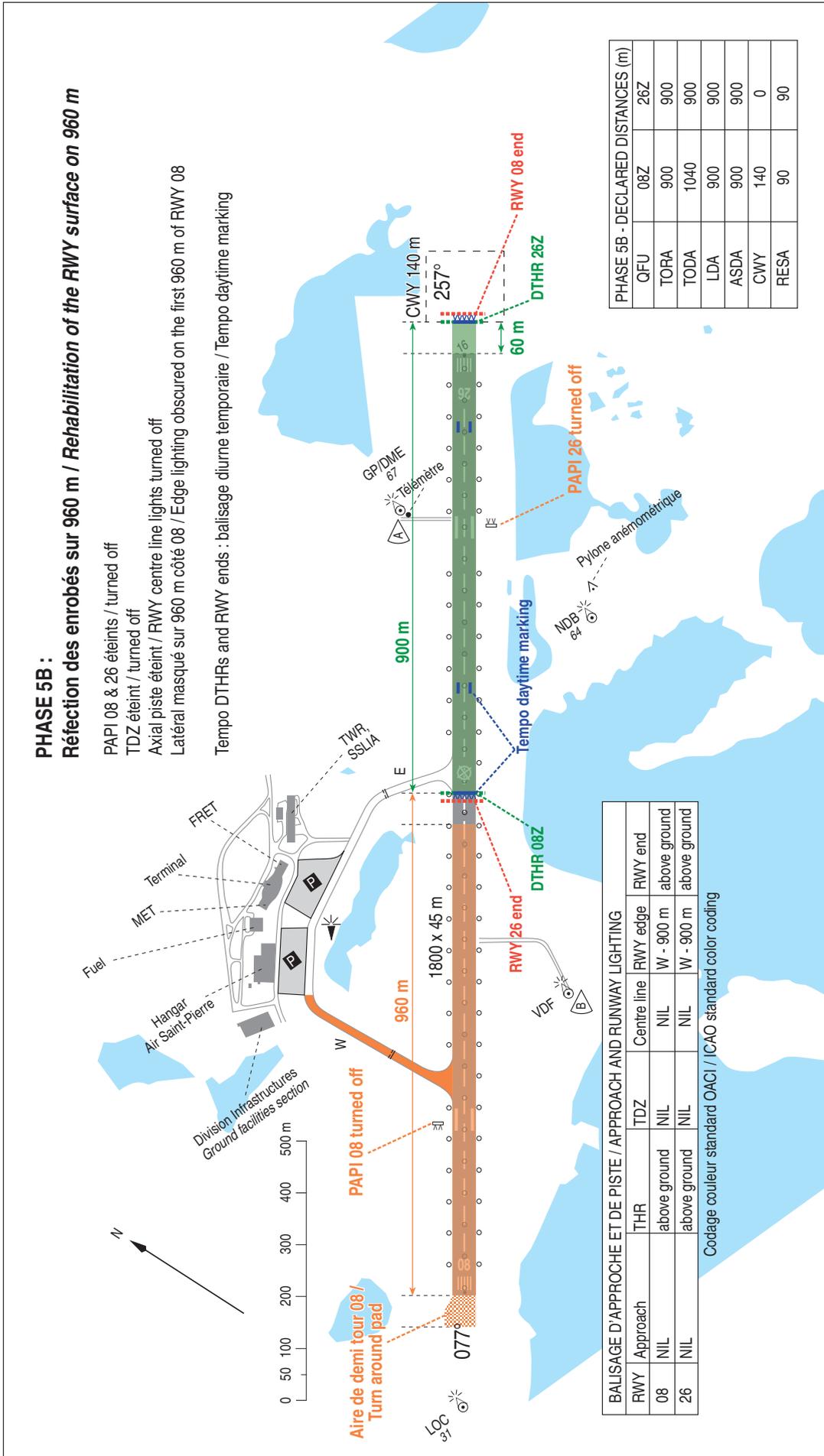
AD en configuration finale travaux terminé, cette info sera reprise dans l'AIP au cycle 12 en vigueur le 9 NOV 2017

Contact AD : Laurent DELAUNAY – Tél : 05 08 41 18 41 – e-mail: laurent.delaunay@aviation-civile.gouv.fr

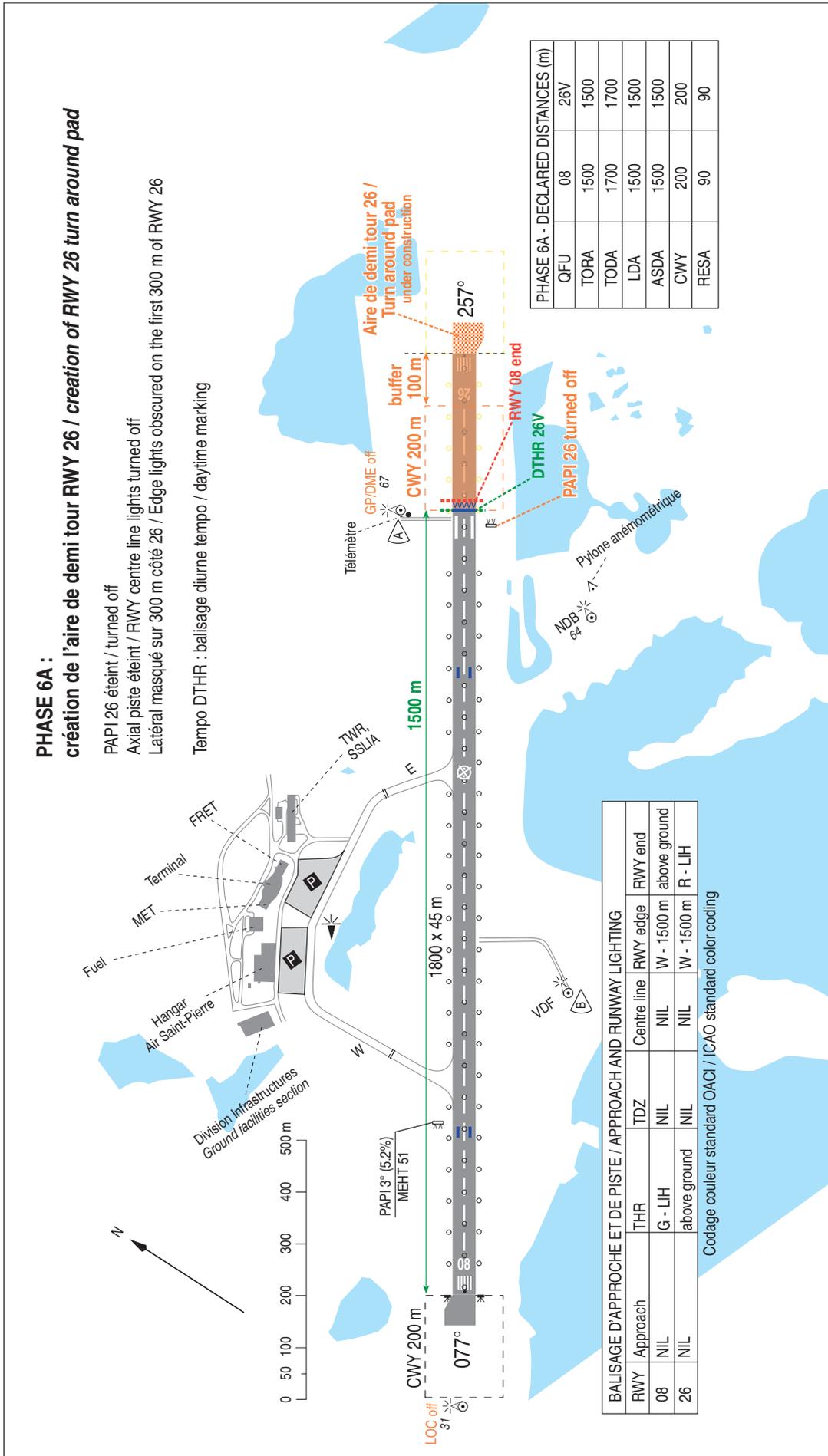
ANNEXE / APPENDIX 1 : PHASE 5A



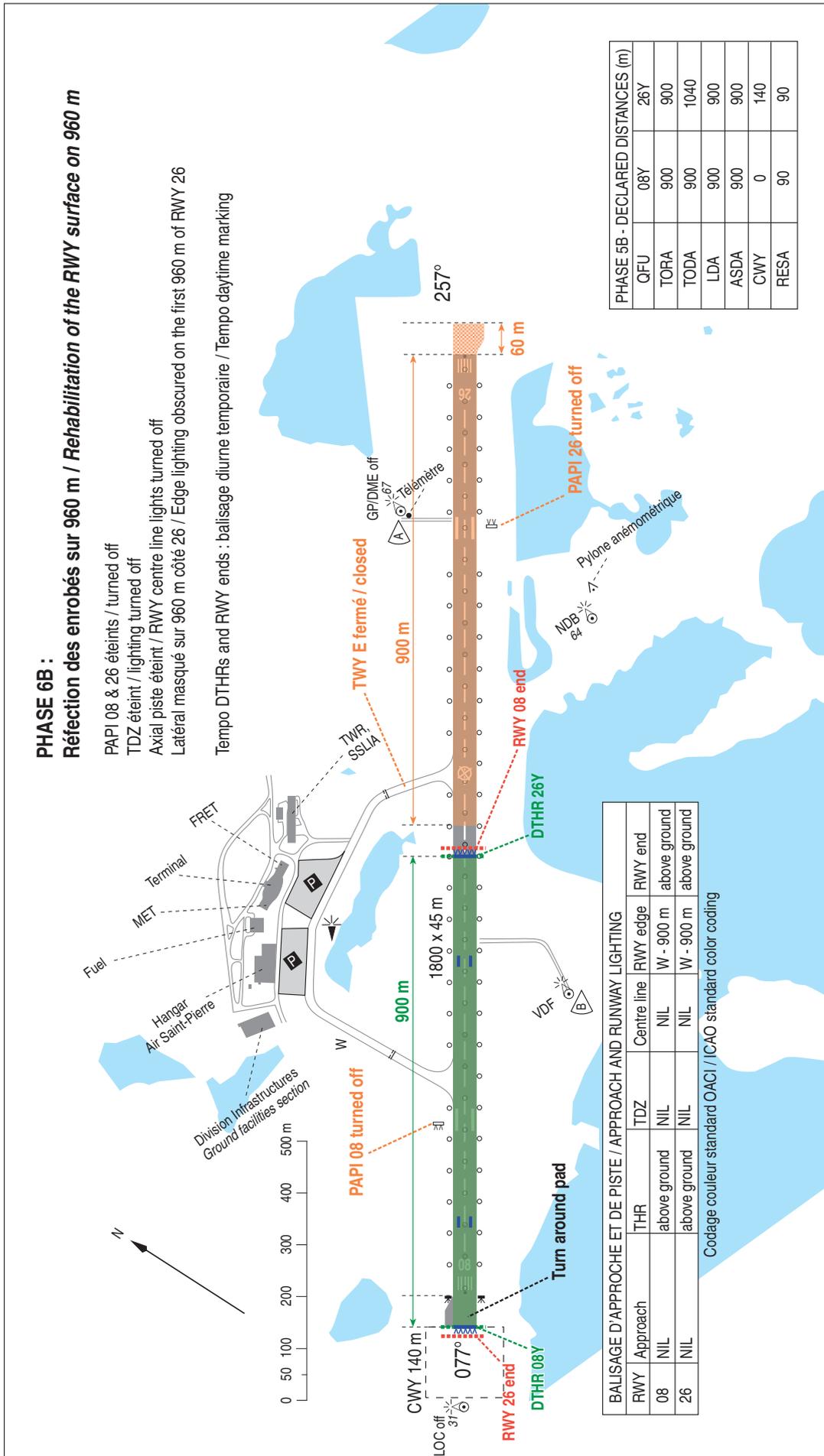
ANNEXE / APPENDIX 2 : PHASE 5B



ANNEXE / APPENDIX 3 : PHASE 6A



ANNEXE / APPENDIX 4 : PHASE 6B



BALISAGE D'APPROCHE ET DE PISTE / APPROACH AND RUNWAY LIGHTING

RWY	Approach	THR	TDZ	Centre line	RWY edge	RWY end
08	NIL	above ground	NIL	NIL	W - 900 m	above ground
26	NIL	above ground	NIL	NIL	W - 900 m	above ground

Codage couleur standard OACI / ICAO standard color coding

PHASE 5B - DECLARED DISTANCES (m)

QFU	08Y	26Y
TORA	900	900
TODA	900	1040
LDA	900	900
ASDA	900	900
CWY	0	140
RESA	90	90

CARTE D'AERODROME
Aerodrome chart

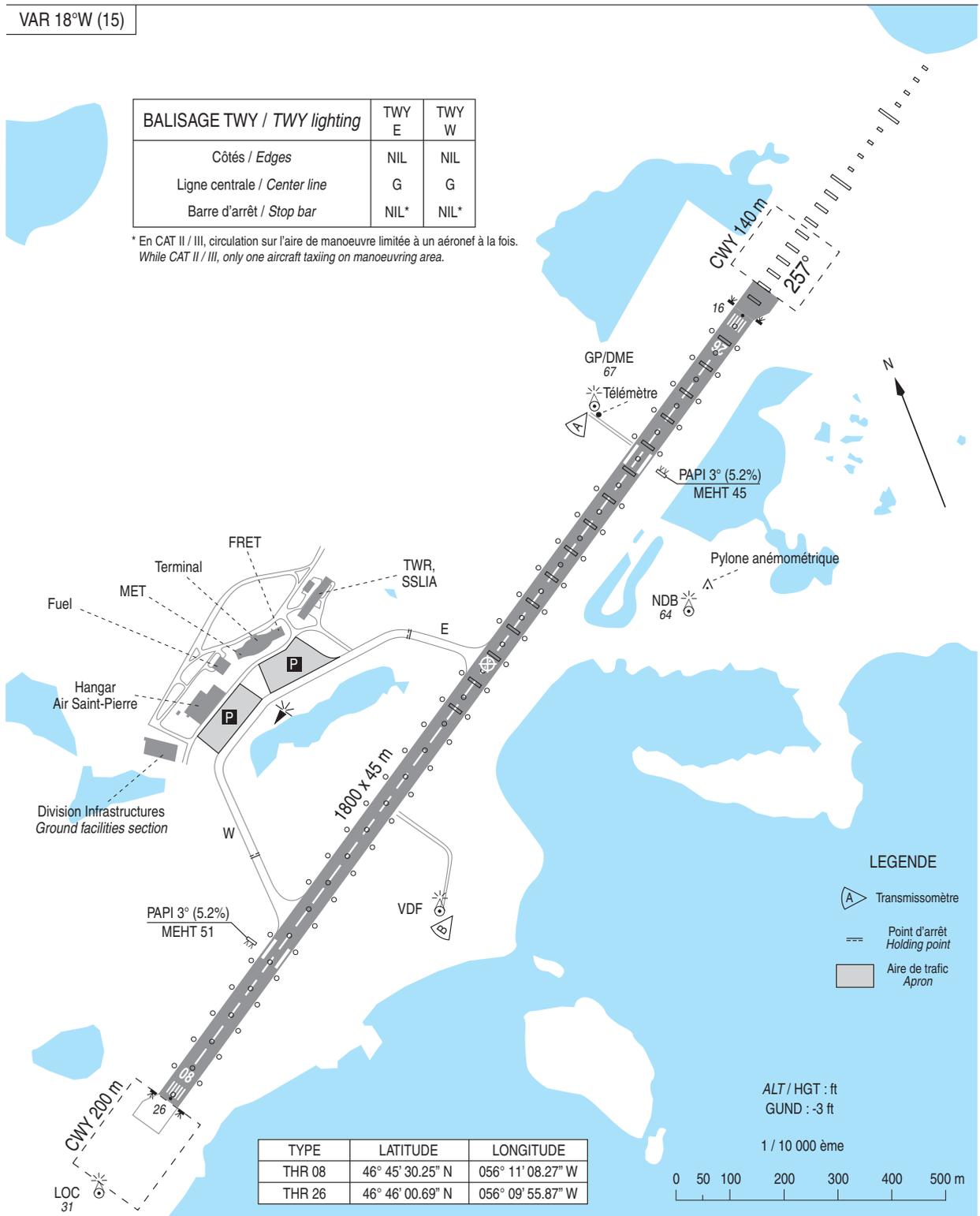
SAINT PIERRE Sol/Ground 119.1 118.5

SAINT-PIERRE
46 45 47 N - 056 10 27 W
ALT AD : 27 ft (1 hPa)

VAR 18°W (15)

BALISAGE TWY / TWY lighting	TWY E	TWY W
Côtés / Edges	NIL	NIL
Ligne centrale / Center line	G	G
Barre d'arrêt / Stop bar	NIL*	NIL*

* En CAT II / III, circulation sur l'aire de manoeuvre limitée à un aéronef à la fois.
While CAT II / III, only one aircraft taxiing on manoeuvring area.



TYPE	LATITUDE	LONGITUDE
THR 08	46° 45' 30.25" N	056° 11' 08.27" W
THR 26	46° 46' 00.69" N	056° 09' 55.87" W

RWY	BALISAGE/Lighting		TORA	TODA	ASDA	LDA	NATURE Surface	RESIST. Strength	MINIMUM TKOF (RVR : m)			
	APCH	RWY							CAT A	CAT B	CAT C	CAT D
08	NIL	LIH/LIL	1860	2000	1860	1860	Revêtue	26 F/A/W/T	150	150	150	-
26	560 m	LIH/LIL	1860	2060	1800	1860	Paved		150	150	150	-